



## Leçon 13

### 13.1 La titulature royale<sup>1</sup>

Au Moyen Empire, la titulature officielle du roi d'Égypte, formée graduellement au cours de l'Époque archaïque et de l'Ancien Empire, se compose d'une série de cinq titres, rarement développés au complet.



Le titre d'Horus<sup>2</sup>.

■ 1. Un titre d'*Horus*<sup>3</sup>, *Hr*, par lequel le roi était identifié au dieu-faucon Horus, modèle mythique de tout souverain égyptien, fils et successeur du dieu-soleil Rê, lui-même censé avoir régné sur terre aux origines de l'histoire (cf. plus bas le titre de *fil de Rê*).

■ 2. Un titre de (*Celui des*) *Deux Maîtresses*, ou *Nebty*, *Nbtj* (pour *nbtjfy*), nom de relation dérivé de *nbtj*, les *Deux Maîtresses*), par lequel le roi était placé sous la protection des déesses censées avoir présidé aux deux royaumes mythiques de Haute et Basse-Égypte constitutifs de la monarchie égyptienne : la déesse-vautour Nekhbet (*Njbt*) d'El-Kâh, en Haute-Égypte, et la déesse-cobra Ouadjet (*W3djt*) de Dep (*Bout*), en Basse-Égypte. Les coiffures royales sont souvent ornées des effigies de ces divinités.



Le titre de Nebty<sup>4</sup>.

1.- Pour les noms et titres de tous les rois d'Égypte, cf. Beckerath, *Handbuch*.

2.- Ce titre était le titre principal des rois des premières dynasties égyptiennes ; nous ne connaissons la plupart

d'entre eux que par le nom qui l'accompagne (cf. plus bas).

3.- *Chap. Sésostris I<sup>er</sup>*, pl. XIII, n° 8.

4.- *Ibid.*, pl. X, n° 17.

